

# Programmes d'échanges du CRJ



**Rotary**  
Multidistrict France



Centre  
Rotarien pour la  
Jeunesse



# Le CRJ – Structure Stratégie

- **Association Multidistrict - 1952**
  - Solidarité des Districts
  - 18 districts dont Andorre et Monaco + Iles de La Réunion et de Mayotte
- **Financement**
  - Cotisations per capita des districts 2,80 €
  - + Frais de dossiers jeunes en partance
- **Orientations stratégiques : ACTION**
  - RYE : Programmes d'Echanges
  - SERVICE AUX JEUNES
- **Faciliter l'organisation d'Actions en faveur de la jeunesse**
  - Mutualisation et recherche de Moyens
  - Coordination





**Rotary**

**CRJ**  
**Centre Rotarien**  
**pour la Jeunesse**

**Le CRJ est une association sans but lucratif soumise aux dispositions de la loi du 1/07/1901.**

**Tous les districts français et francophones peuvent y adhérer. Ils y sont représentés par leur gouverneur. Ils disposent de 4 voix délibératives aux Assemblées Générales IPDG, DG, DGE, DGN.**

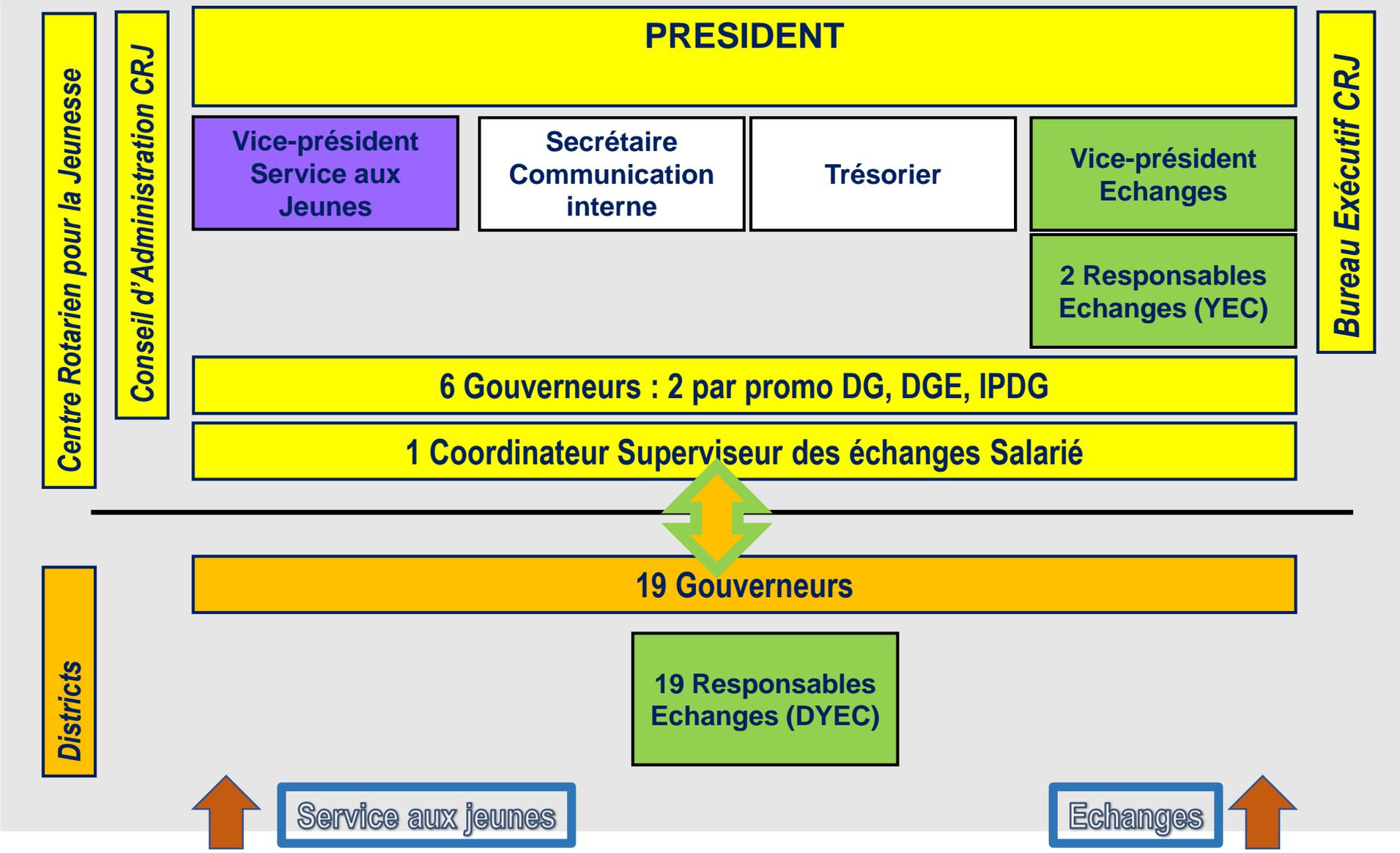
**Le CRJ est mandaté par les districts adhérents pour animer, faciliter, et développer le programme d'actions du RI en faveur des jeunes.**

**Le CRJ pour agir et promouvoir ces programmes s'est constitué en 2 axes stratégiques :**

- Les Echanges de jeunes, longs, familiaux, camps, jeunes générations**
- Le service aux Jeunes, Ryla, Clubs Interact et Rotaract et plus généralement tous les anciens bénéficiaires d'une action rotarienne.**

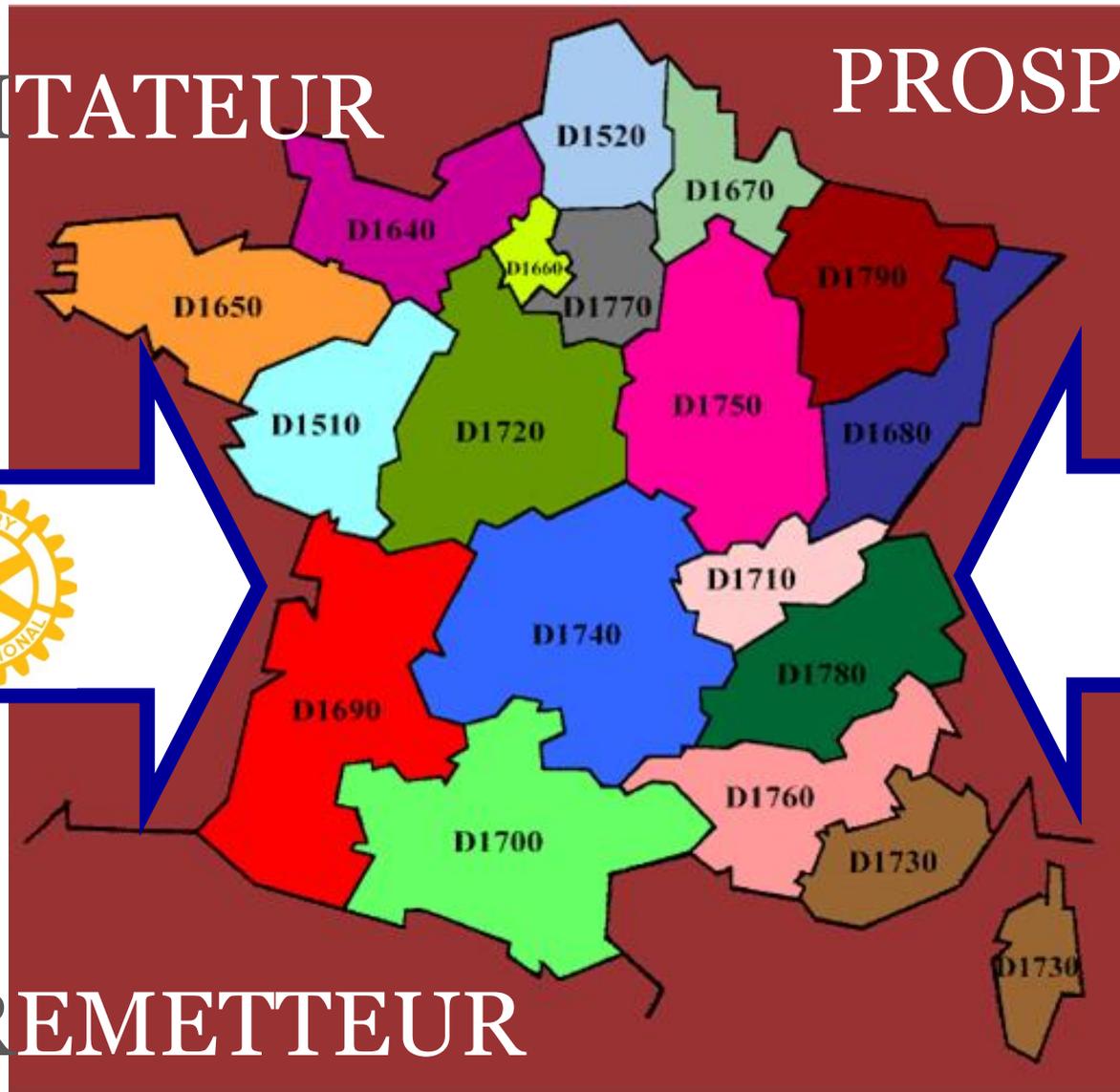
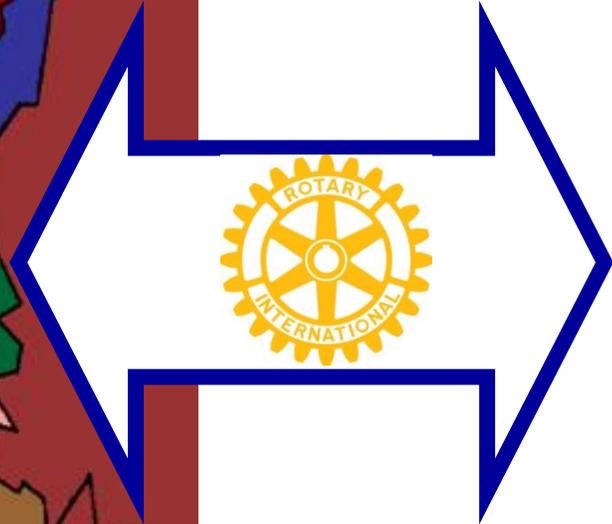
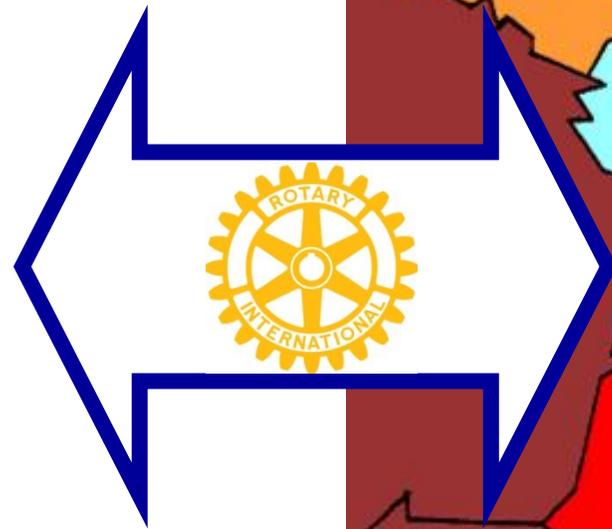
**Le Gouverneur délégué doit s'impliquer au sein de l'équipe du CRJ. Il représente activement sa promotion aux CA et participe aux choix stratégiques du CRJ. Il**

# Le CRJ – Structure Stratégique



FACILITATEUR

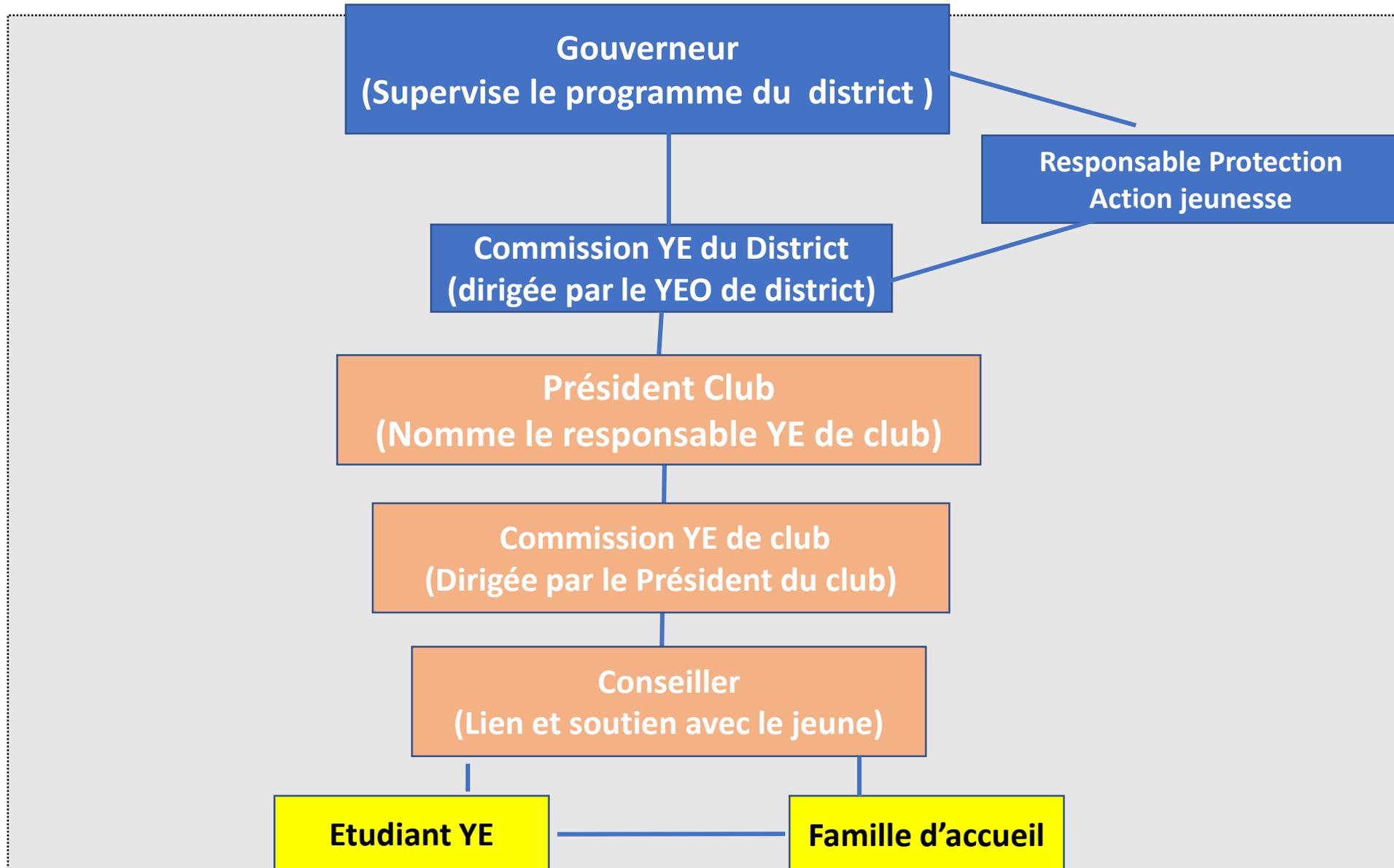
PROSPECTEUR



ENTREMETTEUR

REPRESENTANT

# ORGANIGRAMME DU LEADERSHIP



# Responsabilités des Gouverneurs

- **Nommer une commission Youth Exchange de district et son responsable.**
- **Superviser les activités des clubs et du district pour s'assurer qu'elles répondent aux critères.**
- **En cas de problème, intervenir et, si besoin, correspondre avec le gouverneur des districts concernés au nom d'un responsable de club ou de district.**
- **Si nécessaire, intervenir directement dans la gestion du programme, même si les responsabilités ont été déléguées à d'autres dirigeants de club et de district.**

# La commission Jeunesse

**NOMINATIONS ET PLAN DE SUCCESSION** Les gouverneurs sont encouragés à ne pas modifier au-delà de 33 % la composition de la commission dans un souci de continuité, et d'y nommer le gouverneur élu ou le gouverneur nommé pour qu'il puisse se familiariser avec le programme.

Le conseil d'administration du Rotary recommande de limiter à 3 ans maximum le mandat de tout responsable. Néanmoins, compte tenu des connaissances techniques et de l'expérience requises, il convient parfois d'étendre ce mandat afin de former convenablement un successeur. Un plan de formation destiné aux responsables entrants, incluant un système de mentorat, contribuera à une transition efficace. Doc 746-FR-(1218)

# Les finances du Youth Exchange

Le Gouverneur et la commission Finances du district supervisent les finances du Youth Exchange. **Tenus séparément** d'un point de vue comptable, les fonds du programme doivent être exclusivement utilisés pour ces activités. Les signataires des comptes **pourront être le responsable Youth Exchange**, un membre de la commission Finances du district ou un proxy. Certains districts préfèrent disposer d'un compte bancaire distinct pour le Youth Exchange ou inscrire les finances du programme comme une ligne distincte du compte principal du district. La commission Youth Exchange de district doit présenter un budget annuel à l'approbation du gouverneur et de la commission Finances du district. En coopération avec le trésorier du district, la commission doit préparer un rapport financier semestriel sur le programme qu'elle présente au gouverneur. Doc 746-FR-(1218)

# Les conseils du CRJ aux Gouverneurs

- Participer aux sélections et aux réunions de formation des Candidats au départ ( outbound)
- Vérifier l'assurance du district avec inclusion du YE dans le contrat
- Demander un budget prévisionnel pour l'année à venir
- Faire un suivi des comptes à mi parcours
- Rester proche de son DYEC
- Se mettre au courant de tout litige ou problème

# Les questions

Vos questions – vos interrogations ????????????????